

Salle d'audience et Salle de classe

Éducation sur la citoyenneté – Bâtir des habiletés en citoyenneté dans la classe et ailleurs

Une des premières motivations pour établir l'éducation obligatoire au Canada était de fournir un forum où on pouvait enseigner aux jeunes les responsabilités découlant de la citoyenneté. Le système scolaire canadien a subi, depuis, des transformations remarquables au niveau du curriculum, et met davantage l'accent sur les métiers, les compétences et la technologie. Cependant, au cours des cinq dernières années, on a vu un retour à l'éducation à la citoyenneté dans tout le Canada et sur la scène internationale. Un grand déclin dans la participation civique des jeunes sur le plan global, combiné à la diversité des populations urbaines, à la globalisation et aux migrations intérieures et internationales, ont incité de nombreux pays industrialisés à redonner vie aux cours d'éducation à la citoyenneté.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a été à l'avant-garde de ce mouvement au Canada. En 2000, il a établi un cours d'une demi-année d'éducation à la citoyenneté obligatoire en 10^e année. Ce cours tourne autour de trois grands thèmes : le citoyen avisé, le citoyen



« Exercer ses droits » – photo de Lucas McDonald, participant au concours de photographie de l'ABO dans le cadre de la journée du droit.

déterminé et le citoyen dynamique. Les trois thèmes mettent en valeur l'appareil judiciaire en soulignant son aspect fondateur de la démocratie canadienne. Le thème du citoyen avisé exige que l'élève comprenne la règle de droit, la *Charte des droits et libertés* et l'importance de protéger les droits de la minorité, y compris le respect des peuples autochtones.

Le thème du citoyen déterminé encourage les élèves à développer leurs opinions sur les valeurs démocratiques, y compris la dignité humaine, les libertés fondamentales et l'engagement personnel. Le thème du citoyen dynamique offre d'apprendre par l'expérience et de mettre en

Pour un bon enseignement à la citoyenneté, il faut encourager les élèves à s'engager de façon réfléchie et critique envers les enjeux qui comptent pour eux et qui ont une résonance sociale réelle.



OJEN | ROEJ

ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK
RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE

*Une société civile qui
passe par l'éducation et
le dialogue.*

**À l'intérieur
de ce numéro :**

Mot de bienvenue de la
directrice générale
du ROEJ 2

Mot de bienvenue
des juges en chef
de l'Ontario 3

Avocats de la défense
dans la communauté . . . 4

Portrait de bénévoles . . . 5

Prix des juges
en chef du ROEJ 6

Partenariat du ROEJ
et de la NNA 7

Services de médiation
des différends de
Downsview 8

Symposium de Manitoulin
sur la détermination
de la peine 9

Premier cours d'été
sur le droit en français . 10

L'art des élèves à l'assaut
des palais de justice de
l'Ontario 11

Journée *Invitons nos
jeunes au travail!* 11

Portrait des partenaires
du Réseau 12

Symposium étudiant de
la Journée du droit du
ROEJ 2006 13

Présentation du
personnel du ROEJ . . . 14

Babillard de
*Salle d'audience et
salle de classe.* 15

Survол des récents
événements et
des activités à venir . . . 15

Liens intéressants 15

Mot de bienvenue de la directrice générale du ROEJ, Sarah McCoubrey



Sarah McCoubrey, directrice générale du ROEJ

Ce numéro du bulletin du ROEJ porte sur les enseignants et les bénévoles du secteur de la justice qui aident à livrer le curriculum sur l'éducation à la citoyenneté dans les écoles de l'Ontario. Le cours sur la citoyenneté, qui est relativement nouveau en Ontario, n'est peut-être pas très connu des juges, des avocats et du personnel des tribunaux. C'est un cours obligatoire de 10^e année qui expose pour la première fois de nombreux élèves au système judiciaire. Pour les élèves qui ne suivent pas de cours sur le droit en 11^e et 12^e années, c'est le seul cours grâce auquel ils peuvent visiter un palais de justice ou parler directement avec des professionnels de la justice. Le ROEJ félicite tous les enseignants et

enseignantes qui trouvent des moyens novateurs de donner ce cours et est heureux de travailler avec eux pour augmenter les ressources dans les salles de classe sur cette matière.

Les activités de prise de contact du ROEJ prennent aussi de l'expansion, et le modèle classique du programme *Salle d'audience et salle de classe* est adapté aux classes qui sont en régions éloignées, surtout dans les communautés accessibles par voie aérienne bénéficiant de tribunaux en circuit. Le ROEJ a récemment mis à l'essai deux nouveaux programmes s'adressant aux élèves qui ne vont pas à l'école régulièrement, afin d'assurer une éducation juridique aux jeunes difficiles à joindre. Les bénévoles de ces programmes font l'objet d'un portrait dans ce numéro.

Cet été, le ROEJ a eu l'aide de deux stagiaires qui venaient de terminer leur 10^e année par le biais du programme LAWS de l'Université de Toronto. Leur stage avec le ROEJ a donné de bons résultats, et chacun a contribué à l'élaboration de nouveaux programmes qui seront mis en œuvre au cours de l'automne.

Enfin, et à contrecœur, j'annonce le départ de Julie Petruzzellis, une des chargées de projets du ROEJ. Julie a élaboré plusieurs de nos programmes de prise de contact avec les autochtones, avec grand succès. Elle a été un membre précieux de l'équipe du ROEJ et elle manquera au personnel, aux bénévoles et aux membres du conseil d'administration. Cependant, je voudrais la féliciter pour avoir été choisie par le Service des incendies de Toronto comme pompière, comme elle en rêvait depuis longtemps. Nous lui souhaitons beaucoup de succès. Pour faire suivre le départ de Julie, nous avons une nouvelle chargée de projets qui s'occupe de la programmation visant les autochtones au ROEJ. De plus, le ROEJ s'est élargi géographiquement, et nous avons maintenant une chargée de projets à Ottawa qui travaille avec les communautés francophones de l'Ontario. Ce poste est pourvu en partenariat avec l'AJEFO qui fait partie de notre réseau. C'est là une chance incroyable d'améliorer nos efforts communs d'éducation. Je leur souhaite la bienvenue et vous invite à en apprendre davantage sur elles à la page 14.

Sarah

(suite de la page 1)

œuvre ces aspects de la citoyenneté. Les débats et les procès simulés offrent aux élèves des occasions de comparer des méthodes de résolution de conflits et de s'informer sur la médiation et la négociation.

Les élèves doivent également analyser les affaires du jour et comprendre l'importance des décisions judiciaires par rapport à la protection des droits.

Le cours d'éducation à la citoyenneté de 10^e année est un cours obligatoire où les élèves sont à divers niveaux académiques et ont des intérêts diversifiés. Il présente à la fois une chance et un défi, puisque les enseignants et enseignantes en citoyenneté doivent travailler très fort pour accommoder les différents styles d'apprentissage et des durées d'attention variées lorsqu'ils et elles préparent le matériel pour les élèves qui participent. Les enseignants et enseignantes ont accès à des ressources limitées, particulièrement en français. On donne souvent aux nouveaux la tâche d'enseigner la citoyenneté sans qu'ils ou elles aient eu l'occasion de lire ou d'enseigner des précédents, ou sans qu'ils soient familiers avec l'analyse qui accompagne les décisions basées sur la *Charte des droits et*

libertés. Ce cours d'une demi-année est souvent prévu pour remplir l'horaire de l'enseignant et peut entraîner un manque de continuité d'une année à l'autre. Malgré un besoin croissant d'offrir des compétences civiques générales, les enseignants se débattent avec une expertise et des ressources limitées.

Cela ne veut pas dire, cependant, que les enseignants n'ont pas relevé ce défi en trouvant des ressources additionnelles dans des organisations professionnelles et communautaires comme le ROEJ. Kelly Shaw, une nouvelle enseignante en citoyenneté au Guelph Collegiate, explique que ses élèves ont fini par aimer ce cours en la voyant si engagée envers ces idées importantes, alors que la plupart d'entre eux l'avaient déjà qualifié de « cours platte sur le gouvernement ». Kelly croit qu'enseigner aux élèves à être de bons citoyens du monde est impératif. « Mon rôle est très important, dit-elle, parce que s'ils n'apprennent pas maintenant, ils ne seront jamais des citoyens avisés ou dynamiques. »

Les études initiales démontrent le potentiel d'engager les élèves de 10^e année à assumer leurs responsabilités de citoyens. Les

(suite à la page 3)

Mot de bienvenue des juges en chef de l'Ontario, avec la juge en chef de la Cour supérieure de justice

J'ai le plaisir en ce début d'année scolaire de souhaiter une bonne rentrée à tous les enseignants, avocats et juges qui reprennent le collier après des vacances estivales méritées et qui sont prêts à une autre année en éducation juridique.

Les sessions de procès simulés de l'an dernier ont été parmi les plus chargées jusqu'à maintenant. On y a vu des tournois plus imposants dans de nombreuses communautés, des démonstrations de procès à d'autres endroits et le lancement de nouveaux programmes d'éducation juridique dans toute la province. Les élèves ont mené des audiences de détermination de la peine et des procès simulés dans le cadre de programmes parallèles, fournissant de nouvelles occasions d'éducation juridique à tous les participants et participantes.

Au nom des juges de la Cour supérieure de justice, je félicite toutes et tous les élèves qui ont participé aux procès simulés de l'an dernier et, surtout, les équipes de l'école secondaire de Richmond Hill et du Middlefield Collegiate qui se sont rendu aux finales provinciales. Le dur labeur de tous les juges, avocats-mentors et du personnel des tribunaux qui ont donné de leur temps aux procès simulés a assuré à ces événements un succès retentissant. Je n'ai aucun doute que les procès simulés de l'année prochaine fourniront de nouvelles occasions aux élèves d'aiguiser leurs compétences en plaidoirie et de faire l'expérience pratique du fonctionnement quotidien d'un palais de justice.

Je suis aussi heureuse de voir que des avocats de la défense, dont plusieurs font l'objet de portraits dans ce numéro, continuent de donner sans compter des centaines d'heures,

souvent durant les soirées et les week-ends, pour parler avec les élèves et visiter des écoles. Même si elles ne sont pas toujours aussi visibles que les programmes d'éducation qui émanent des palais de justice, leurs contributions sont essentielles aux initiatives d'éducation juridique du ROEJ.

Avec le début de cette nouvelle année scolaire, commence une autre année de visites de nos salles d'audience par les élèves. Ces visites sont rendues possibles grâce au travail dévoué de nombreux membres du personnel des tribunaux qui coordonnent les demandes, ainsi que des juges et des avocats qui rencontrent les élèves et répondent à leurs questions. Tous ces participants et participantes contribuent de belle façon à une meilleure compréhension de l'appareil judiciaire canadien.



La juge en chef Forster Smith, de la Cour supérieure de justice

**La Juge en chef de la Cour supérieure de justice,
L'honorable Heather Forster Smith**

(suite de la page 2)

chercheurs du Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne ont remarqué qu'il était important que le climat scolaire soit ouvert au débat et à la discussion pour assurer un bon enseignement civique. Nombreux sont les jeunes qui croient que leur voix et leurs opinions sur les enjeux sociaux et politiques ne comptent pas et ne peuvent pas avoir de conséquences tangibles. Pour un bon enseignement à la citoyenneté, il faut encourager les élèves à s'engager de façon réfléchie et critique envers les enjeux qui comptent pour eux et qui ont une résonance sociale réelle.

L'occasion qu'a la société et le secteur judiciaire en particulier de travailler avec les enseignants pour engager les élèves est d'importance capitale. Comprendre le rôle des tribunaux dans la résolution de conflits permet aux personnes de mieux décider comment et quand défendre leurs propres intérêts. Comprendre les tribunaux est important lorsque les gens comparaissent en tant que témoins ou parties à une instance. Les procès avec jury dépendent de la compréhension que les citoyens ont des objectifs du système de justice et du rôle du jury. Par exemple, le juge Erwin Stach, de la Cour supérieure

de justice, a dit que l'éducation des communautés autochtones du nord à l'importance du devoir d'un juré aidera les jurés à tenir compte de la communauté culturelle et géographique des accusés. Être exposé aux éléments de l'appareil judiciaire et avoir confiance dans le fonctionnement de ce système est crucial pour les actions futures des citoyens.

Les juges, les avocats et le personnel des tribunaux qui comprennent la base du cours d'éducation à la citoyenneté de 10^e année et les défis auxquels font face les enseignants, peuvent fournir des ressources et des modèles de rôle qui aideront ces élèves à avoir des interactions positives avec le système de justice. Fournir de l'aide aux enseignants qui répandent ce savoir est une responsabilité importante qui exige un engagement collectif renouvelé de la part des parents, des éducateurs et des membres de la communauté juridique.

Le curriculum sur l'éducation à la citoyenneté de 10^e année de l'Ontario est maintenant disponible sur le site du ROEJ au www.ojen.ca. Pour des renseignements sur la façon de devenir bénévole dans un des programmes du ROEJ, écrivez à info@ojen.ca.

Avocats de la défense dans la communauté

Depuis longtemps chez les avocats criminalistes de l'Ontario, les avocats de la défense mettent à l'avant de leurs priorités l'éducation juridique des jeunes qu'ils et elles considèrent comme un élément majeur de leur pratique. Chaque année, des centaines d'avocats de la défense donnent des heures, sans compter, afin d'assurer le succès continu des programmes de prise de contact du ROEJ. Les avocats de la défense donnent de leur temps en se rendant dans les salles de classe pour parler avec les élèves, en mettant sur pied des activités avec les comités d'éducation juridique locaux, en forgeant des liens dans le cadre du programme *Adoptez une école*, en organisant des tournois de procès simulés et en guidant les équipes ainsi qu'en présentant des concepts juridiques lors des symposiums et des instituts estivaux de droit du ROEJ. Durant chacune de ces activités, les avocats de la défense parlent des droits avec les jeunes et encouragent des échanges initiaux positifs avec l'appareil judiciaire.

Les avocats de la défense offrent une perspective unique qui complète ce que les élèves peuvent avoir appris dans des programmes éducatifs plus traditionnels basés sur les tribunaux. On voit de plus en plus d'interactions entre les avocats de la défense et les jeunes dans le cadre de projets d'éducation juridique locaux qui donnent aux jeunes participants la chance de poser des questions directes en petits groupes, dans leurs propres communautés. Ces discussions ouvertes permettent de démythifier des histoires sur le rôle de l'avocat de la défense et l'appareil judiciaire en général, tout en encourageant le dialogue entre les avocats de la défense et les jeunes sur les choix personnels et sur les réactions de la communauté aux conflits avec la loi.

De nombreux avocats de la défense exercent le droit en tant que juristes autonomes ou en petits cabinets. Le temps qu'ils et elles passent à éduquer les jeunes sur la justice peut réduire leurs heures facturées. Malgré ce fait, le nombre d'avocats de la défense qui participent aux activités du ROEJ augmente, et on ne manque jamais de bénévoles.

Joe Di Luca, directeur régional de l'association des avocats criminalistes de l'Ontario, est depuis longtemps bénévole pour le ROEJ et recrute activement les avocats de la défense. Pour expliquer ce qui motive ces avocats à travailler avec les jeunes, il dit que « *cette activité permet de laisser ses dossiers le temps d'une pause toutefois liée au travail. C'est très satisfaisant* ». Il profite de la chance de partager des renseignements avec des personnes qui choisissent de participer sans être des clients. « *Cela vaut vraiment la peine lorsqu'on voit s'allumer l'œil d'un jeune ou qu'on en éloigne un autre d'un chemin négatif ou qu'on l'aide à se respecter...* » Joe fait remarquer qu'en tant qu'avocats, « *nous appartenons à une profession autoréglémentée dans laquelle le public a*

confiance. Nous sommes un tampon entre l'État et le public et comme tel, on se doit de donner au public autant d'information et d'aide que possible ».

L'avocat de la défense Clive Algie, membre fondateur du comité d'organisation des procès simulés de la région de York, souligne lui aussi l'importance des relations positives entre les jeunes et les membres de la communauté juridique. « *Je crois que j'en retire autant que les jeunes. C'est amusant de*

« Cela vaut vraiment la peine lorsqu'on voit s'allumer l'œil d'un jeune ou qu'on en éloigne un autre d'un chemin négatif ou qu'on l'aide à se respecter... »

les voir se préparer et s'améliorer et prendre le tout très au sérieux. » Il ajoute que « *les procès simulés offrent l'occasion de donner aux élèves une vision positive du système de justice, plutôt que de les voir approcher le système parce qu'ils se retrouvent dans un tribunal pour jeunes* ». Le nombre de procès simulés de la région de York, qui visent des élèves de diverses écoles secondaires chaque année, a triplé depuis le début en 2004. M^e Clive souligne que bien que l'organisation des procès simulés peut être accaparante, à mesure que cet événement annuel grossit, de plus en

plus d'avocats travaillent avec lui pour l'aider et pour élargir le programme.

Comme les programmes du ROEJ touchent de plus en plus de communautés et d'écoles dans la province, on note que l'engagement précieux des membres du barreau de la défense est essentiel au succès continu des programmes d'éducation juridique des jeunes du ROEJ. Tous les avocats intéressés à devenir bénévoles pour le ROEJ peuvent appeler au 416-947-5273.



L'avocat de la défense Joe Di Luca travaille avec Danavan, un éducateur pour les jeunes.

Portrait de bénévoles :

Suzanne Johnson et Roots Ghadia



L'avocate de la défense Suzanne Johnson, bénévole à Toronto

Lorsque le ROEJ cherchait des avocats criminalistes pour participer à un nouveau projet excitant avec la Société du logement communautaire de Toronto (SLCT), Suzanne Johnson et Roots Ghadia ont toutes deux saisi l'occasion de travailler avec des jeunes marginalisés qui ont eu peu d'expériences positives avec l'appareil judiciaire.

Suzanne et Roots sont membres de l'association des avocats criminalistes (CLA). Elles siègent comme représentantes du CLA au comité d'éducation juridique de la SLCT, un groupe de procureurs de la Couronne et d'avocats de la défense, de juges et de personnel de la SLCT et du ROEJ, qui coordonne des assemblées « justice 101 » et des procès simulés pour les jeunes dans des communautés qui ont traditionnellement des relations difficiles avec le système de justice.

Les deux femmes ont choisi le droit pénal parce qu'elles avaient le désir de laisser leur marque dans l'appareil juridique en faisant des changements de l'intérieur. Suzanne et Roots ont de fortes connexions avec les communautés qui sont mal desservies par les programmes et les services qui permettraient d'établir des relations positives avec le système de justice.

Suzanne a grandi dans un quartier à faible revenu du centre-ville de Toronto où elle n'avait jamais rencontré

quelqu'un qui travaillait dans la profession. « *C'est important pour les jeunes des quartiers déshérités de rencontrer des professionnels et des avocats, et surtout des avocats de couleur parce que nous sommes sous-représentés dans la profession* », dit Suzanne. Sa motivation pour s'engager dans le projet de la SLCT vient du désir de changer les expériences des jeunes qui grandissent dans les communautés comme la sienne. « *Je crois que ce qu'il y a de mieux à travailler avec les jeunes dans le programme de la SLCT est de les voir s'ouvrir à leurs possibilités. Cela me fait penser à ma vie – lorsque je leur parle de mes antécédents, ils sont surpris parce qu'ils présumant toujours que je viens d'une famille riche.* »

Suzanne et Roots ont toutes deux été formées à la dure et ont subi le racisme étant jeunes; c'est d'ailleurs ce qui les a poussées à poursuivre des carrières d'avocates de la défense. Lorsqu'elle était jeune immigrante au Canada, Roots a observé le racisme dans sa globalité et de façon personnelle. Une enseignante de 3^e année lui a expliqué que devenir une avocate de la défense pourrait lui permettre de changer ce système de justice qu'elle ne trouvait pas toujours juste. Elle a commencé à s'exercer pour faire le test d'admission à l'école de droit lorsqu'elle avait treize ans, et ne le regrette pas.

Roots a fini ses études à l'école de droit d'Osgoode Hall et a été assermentée en 1997. Après deux ans comme avocate de service, elle a exercé le droit à titre privé. À propos du programme de la SLCT, elle dit qu'à « *voir les jeunes participants acquérir de la maturité et grandir durant le processus de préparation aux procès simulés est vraiment enchanteur* ». Son travail de bénévole lui a fait boucler la boucle puisqu'elle travaille avec des jeunes dans des communautés proches de son quartier d'enfance, comme dans Glendower, dans le nord-est de Toronto.

Le travail de Roots et de Suzanne au sein du programme de la SLCT et du



L'avocate de la défense Roots Ghadia, bénévole à Toronto

ROEJ n'est pas le seul travail communautaire auquel elles se consacrent. L'enthousiasme débordant de Roots et son esprit de compétition la rendent très populaire auprès des jeunes durant les séances de préparation aux procès simulés. Son rapport avec nombre d'entre eux l'a poussée à les encourager davantage à considérer des carrières reliées à la profession juridique en offrant de l'observation de son travail à ceux et celles qui veulent avoir une perspective de l'intérieur du système.

Suzanne passe un matin par fin de semaine à faire du travail bénévole avec des élèves dans le cadre du programme de tutorat du samedi matin de l'association canado-jamaïcaine, et siège à la fondation de la Société d'aide à l'enfance, à un comité qui supervise la distribution de bourses scolaires. Cela lui fait de longues journées, car elle s'adonne aussi à la pratique privée le soir, tout en travaillant à son nouveau poste d'avocate analyste au CLASP (programme de services d'aide juridique et communautaire) – une clinique juridique gérée par les étudiants de l'école de droit d'Osgoode Hall. Un des nombreux avantages de son nouvel emploi, dit Suzanne, est qu'elle peut continuer à faire des changements dans le système de justice de l'intérieur en formant nos futurs avocats.

Le ROEJ souligne des contributions extraordinaires en remettant le Prix des juges en chef

M. Paul Regan



Les personnes qui ont proposé M. Paul Regan, les juges Fred Graham et Glenn Krelove, et l'enseignant du comté de Simcoe, Mike Harrison, sont parties de Barrie pour assister à la présentation du prix à Toronto.

En avril de cette année, le ROEJ a remis à M. Paul Regan le Prix 2006 des juges en chef du ROEJ.

Ce prix annuel reconnaît une personne qui a fait des contributions exceptionnelles à la promotion de la compréhension, de l'éducation et du dialogue afin de soutenir un système de justice efficace et ouvert. Les activités reconnues comprennent : la prise de contact avec des communautés mal desservies; des contributions importantes à la livraison de programmes, la recherche et l'évaluation; la création de partenariats ou de collaborations utiles; et l'élaboration d'innovations importantes.

M. Regan, un directeur adjoint retraité du Conseil scolaire de

district du comté de Simcoe, a reçu le Prix des trois juges en chef de l'Ontario durant une présentation et une réception spéciales dans le cadre de la Journée du droit qui a eu lieu le 5 avril à Osgoode Hall.

L'événement a été célébré par les membres de la famille de Paul, ses amis, les éducateurs et des membres du secteur de la justice.

Lorsqu'il était nouvel enseignant de droit en 1989, M. Regan a forgé des liens avec la communauté juridique locale en invitant les avocats dans sa classe pour parler avec ses élèves. Ces activités sont vite devenues des procès simulés en classe et l'année suivante, on créait des procès simulés entre écoles. En 1998, à la suite des efforts de M. Regan et des initiatives d'organisations, 16 écoles locales dans

les conseils scolaires public et catholique participaient à des concours de procès simulés dans la région de Simcoe Muskoka.

En juin 2006, M. Regan est décédé. Il sera regretté par ses amis et sa famille ainsi que par les enseignants et bénévoles qui ont travaillé de près avec lui au cours de la dernière décennie, inspirés par son enthousiasme et son dévouement à trouver de nouvelles idées en éducation juridique pour sa communauté et sa région.

Les trois juges en chef, le personnel du ROEJ et les membres du conseil d'administration sont heureux d'avoir fait la connaissance de M. Regan et d'avoir eu la chance de le reconnaître et de le remercier personnellement pour ses contributions de longue haleine à l'éducation juridique. Nous offrons nos condoléances à tous ceux et celles qui l'ont connu et qui ont travaillé avec lui dans la région de Simcoe Muskoka.

Les mises en candidature pour le Prix des juges en chef de 2007 du ROEJ sont maintenant acceptées jusqu'au 30 novembre.

On peut télécharger les formulaires de mises en candidature à partir du site web du ROEJ au www.ojen.ca.

Relevez le défi – 6^e concours annuel d'essais Bernard Chernos

La Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles (CCLET) dirige un concours national d'essais dans les écoles secondaires chaque année, pour commémorer les contributions de feu Bernard Chernos, libéral civil, avocat et amateur de débats animés. Les enseignants d'éducation à la citoyenneté, d'histoire, de droit, de politique, de questions mondiales, de religions mondiales et d'études sociales sont encouragés à faire

participer leurs élèves. Dans leurs soumissions, les élèves doivent répondre à une des questions portant sur les libertés fondamentales posées par les organisateurs du concours. Leur travail doit être revu et remis par leur enseignant. Un prix est remis au gagnant et au département de l'école qui a soumis l'essai. Pour plus de détails sur les règles du concours et les dates limites, visitez le site web du CCLET au www.ccla.org/schools.

Des élèves de la nation Nishnawbe-Aski rencontrent des avocats et des juges dans le cadre du programme de tribunaux en circuit du ROEJ

L'affaire Latimer, les infractions d'incendie criminel et les droits de circulation ne sont que quelques-uns des sujets abordés durant le programme pilote d'éducation juridique de tribunaux en circuit du ROEJ cet hiver à Eabametoong, une communauté de la nation Nishnawbe-Aski (NNA) accessible par voie aérienne située au centre du Grand-Nord de l'Ontario. Ce programme pilote du ROEJ, conçu pour créer des liens positifs entre le secteur de la justice et les élèves autochtones dans des endroits éloignés et accessibles par avion, est le résultat d'un nouveau partenariat entre le ROEJ, les services juridiques Nishnawbe-Aski (SSJNA) et Aide juridique Ontario (AJO).



L'avocat de service Leslie Moore et Claudia Belda, agente de communication et d'éducation juridique de la SSJNA travaillent régulièrement dans la communauté Eabametoong.

La société des services juridiques Nishnawbe-Aski, financée principalement par l'AJO, fournit une gamme de services juridiques tenant compte de la culture de la nation Nishnawbe Aski, un grand groupe qui fait partie des Premières Nations et qui occupe les zones visées par les traités 3, 5 et 9. En plus de fournir des programmes de justice réparatrice élargis et d'éducation juridique publique, la SSJNA travaille aussi avec un comité de plus de 50 avocats et avocates qui servent d'avocats de service aux membres de ces Premières Nations.

Le programme *Salle d'audience et salle de classe* qui facilite la participation des membres de la communauté juridique aux visites des salles de classe et des salles d'audience est un élément régulier des activités d'éducation juridique de l'Ontario. Le programme de tribunaux en circuit dans les

communautés NNA fournit des occasions similaires aux élèves qui fréquentent l'école dans des communautés dépourvues de palais de justice permanent ou d'avocats sur place.

Grâce au programme d'éducation juridique de tribunaux en circuit du ROEJ, des avocats de service, qui vont régulièrement dans les communautés avant les procès et avant les dates de tribunal en circuit, se rendent dans les classes pour dialoguer avec les élèves au sujet du système de justice et pour aider les enseignants à mener leurs activités liées à la justice. Les visites de salles d'audience sont aussi une composante majeure du programme.

Le programme pilote au *John C. Yesno Education Centre* à Eabametoong s'est terminé à la fin de cette année scolaire. Il comprenait des discussions en salle de classe sur la justice réparatrice et sur la *Charte des droits et libertés*. Les élèves ont pris part à une visite du palais de justice durant laquelle ils ont discuté avec le juge Di Giuseppe, ainsi qu'avec un greffier, un sténographe, un avocat de service et un procureur de la Couronne. À l'automne, le juge Di Giuseppe fera une visite de suivi à l'école pour poursuivre la conversation entamée avec les élèves et pour présider une audience simulée de détermination de la peine. Les avocats visiteront l'école avant la détermination de la peine pour agir comme mentors et préparer les élèves à l'audience simulée.

Durant l'année scolaire 2006/2007, on élargira les activités du programme d'éducation juridique de tribunaux en circuit à toute la région NNA.



Les élèves au *John C. Yesno Education Centre* à Eabametoong prennent part aux activités liées à la *Charte des droits et libertés*.

Trouver des réponses dans la communauté – Services de médiation des différends de Downsview

Depuis 1987, les services de médiation des différends de Downsview (CMS-D) ont renforcé les liens dans la communauté et ont élargi leur programme de contact aux personnes qui auraient autrement des difficultés à avoir accès à de tels services. Fondée sur le concept de développement des capacités communautaires, la programmation du CMS-D tient compte des besoins de sa clientèle dans toute sa diversité. L'organisme offre des services de résolution de différends dans 43 langues grâce à une liste de bénévoles communautaires multiculturels.



Changer la face du conflit

Le programme communautaire du CMS-D fournit de l'aide aux personnes et aux groupes aux prises avec des différends, qu'ils soient de nature interpersonnelle, familiale ou parentale, avec des jeunes, des voisins, des propriétaires ou des locataires, que ce soit au travail ou au sein d'une organisation. Le processus de résolution de conflit commence par une réunion d'approche avec le responsable de cas, suivie d'une réunion entre deux médiateurs et les personnes concernées durant laquelle elles peuvent expliquer leur histoire. Les médiateurs aident ensuite à la résolution du différend par la médiation ou des cercles de conférences qui touchent les personnes qui sont au cœur des différends et les membres de la communauté qui peuvent aider à comprendre les problèmes et à trouver une résolution.

Les occasions de médiation de ce programme peuvent avoir un grand impact sur les changements de direction dans la vie des gens en leur donnant les capacités de surmonter divers conflits. Après avoir reçu de l'aide d'un médiateur du CMS-D, un nouveau couple au Canada, par exemple, a réussi à surmonter l'impact négatif que l'incertitude liée à leur immigration avait sur leur relation conjugale. Le couple a restauré sa relation et l'un d'eux a suivi une formation en médiation pour aider d'autres membres de la communauté.

Gregg Fenten, le coordonnateur du programme communautaire, dit pour le décrire, qu'il donne aux gens

l'habileté d'aller dans la communauté pour aider les autres à apprendre comment résoudre les conflits.

Le projet *Voies diverses* du programme communautaire rejoint les groupes ethnolinguistiques espagnols, portugais, pachto, perses, somaliens et ceux des communautés antillaises. Ce projet a démarré en réponse aux demandes de ressources additionnelles et s'est transformé en émission de radio bihebdomadaire en anglais qui passe sur les ondes de

Voces Latinas
1610 AM. Par le biais de cette émission de radio, CMS-D

offre des renseignements et des ressources sur des questions telles que les services de police, l'engagement des jeunes, le taxage et l'aliénation de la société dominante. Depuis les débuts du programme, le nombre de références et de bénévoles de la communauté hispanique a augmenté.

Le programme communautaire a adopté une approche dynamique des problèmes de conflits dans la communauté qui comprend l'engagement actif des jeunes et des écoles.

Le programme fournit une formation sur des questions culturelles et prend des cas dirigés par des enseignants et des directions d'école. Les directions des écoles de Toronto ont eu recours à ces services pour traiter de l'escalade des conflits entre les groupes d'élèves, en orientant les jeunes vers la recherche de solutions pour éviter les conflits et pour arrêter la violence par les armes à feu avant même qu'elle ne commence.

Le CMS-D adapte aussi ses programmes aux jeunes en conflit avec la loi, ou aux jeunes intéressés à renforcer leurs écoles, leurs résidences et leurs quartiers. Son programme de justice réparatrice prend des jeunes, envoyés par le système de justice pénale pour les adolescents, et offre des cercles de médiation et de conférences. Un aspect unique de la programmation du CMS-D est que dans des cas mettant en jeu les jeunes en conflit, de jeunes médiateurs qui sont plus proches d'eux en âge participent au processus afin d'assurer que le dialogue reste ouvert et que toutes les perspectives sont entendues. Dans certains cas, les jeunes ont fini par suivre des formations de résolution de conflits et sont maintenant comédiateurs dans l'organisation.

Pour plus de renseignements sur le CMS-D, visitez son site web au www.cmsd.org ou appelez au 416-740-2522.

Symposium de Manitoulin sur la détermination de la peine



Les bénévoles, Patricia Giroux, Shauna Pitawanakwat, Ryan Freeston, Sarah Viau et Lynn Kutschke, ont modéré l'événement sur la détermination de la peine à Manitoulin.

Quelles peines un conducteur ivre doit-il recevoir ? Et un incendiaire ? Ou les gens qui commettent des agressions ? Quels sont les facteurs qui doivent être considérés dans la détermination de la peine ? Voilà quelques-unes des questions qui ont fait l'objet du symposium sur la détermination de la peine et de l'audience simulée sur la détermination de la peine tenus en avril avec les élèves de l'école secondaire Manitoulin.

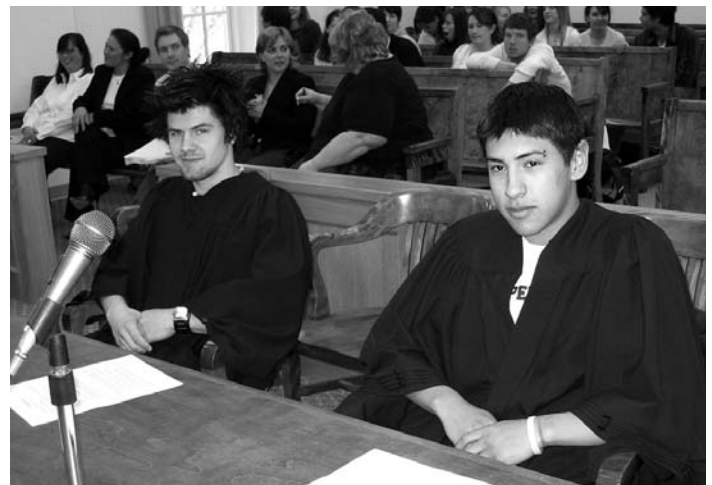
L'école secondaire Manitoulin est une école publique située dans la Première Nation M'Chigeeng fréquentée par les élèves de l'île Manitoulin. Plus de quarante élèves de 11^e et 12^e années des classes de droit de l'école ont participé à l'événement de deux jours, qui a commencé avec la présentation d'un comité formé d'un juge, d'un procureur de la Couronne et d'un avocat de la défense, d'un agent de probation et d'un représentant des services aux victimes. Après leurs présentations officielles, les membres du comité ont utilisé des scénarios fictifs pour modérer les discussions des élèves sur la détermination de la peine. L'avocat local et

membre des Premières Nations, M^e Martin Bayer, a présenté aux élèves un survol de l'arrêt Gladue, que les élèves pouvaient par la suite appliquer à leurs scénarios de discussion.

L'événement a culminé le deuxième jour lorsque les élèves ont fait des observations relatives à la peine à un comité de trois élèves juges au palais de justice de Gore Bay sur la rive nord de l'île Manitoulin. Portant des toges et s'adressant à un comité de faux juges, les élèves ont fait des observations relatives à la peine bien réfléchies et éclairées.

La juge Patricia Hennessy de la Cour supérieure de justice à Sudbury a animé cet événement qui a apporté de nouvelles activités d'éducation juridique dans une région mal desservie. Un comité dévoué d'éducateurs et de membres du secteur de la justice ont trouvé ensemble des idées de programme et des approches à la détermination de la peine. Les

coordonnateurs de l'événement ont généreusement accepté de partager leur documentation du symposium sur la détermination de la peine, que l'on peut maintenant consulter sur le site du ROEJ au lien sur les ressources.



Les élèves de 12^e année en droit Chris Volkert et Matthew Maracle ont fait des observations relatives à la peine à un comité de trois élèves juges.

Nouveau scénario de procès simulés autochtones en ligne

Les enseignants et enseignantes peuvent consulter une nouvelle ressource en ligne sur le droit des autochtones à la page de liens du site du ROEJ (section sur le droit autochtone) et le site web du procès simulé autochtone Kawaskimhon 2006 au www.yorku.ca/osgoode/kawaskimhon/index.htm. Ce scénario élaboré par les professeurs de l'école de droit d'Osgoode Hall, en

conjonction avec l'Osgoode Indigenous Students Association (OISA), présente aux élèves une situation qui porte sur les droits des autochtones et un différend concernant l'emploi sur une terre de réserve. Les enseignants peuvent se servir du scénario comme base de discussion ou l'adapter aux élèves des écoles secondaires. Ce scénario est offert en anglais seulement.

Les éducateurs et éducatrices échangent des idées lors du premier institut estival de droit en français du ROEJ



Les enseignants de toute la province participent au tout premier institut estival de droit du ROEJ en français.

Le ROEJ et l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) ont offert le tout premier institut estival de droit en français le 23 août au pavillon Fauteux de l'Université d'Ottawa. Cet événement a eu lieu en même temps que l'institut en anglais à Ottawa et a donné aux enseignants francophones de l'Ontario la chance unique de rencontrer des bénévoles francophones du secteur de la justice, de faire du réseautage et de partager des ressources.

Les instituts estivaux de droit présentés en anglais ont la réputation d'offrir des ressources de qualité aux enseignants à Ottawa. Grâce aux efforts de bénévoles dévoués qui planifient et livrent les cours chaque année, le programme a été élargi pour inclure un volet en langue française. Les enseignants ont participé aux instituts en français et en anglais le même jour lors de séances portant sur des thèmes similaires.



La directrice générale du ROEJ, Sarah McCoubrey, discute avec la bénévole Caroline Hyslop.



Angéla Hacquard de l'AJEFO facilite un échange sur les ressources pour les enseignants francophones.

S'adressant à tous les participants de l'institut estival de droit, la juge Lise Maisonneuve a fait une allocution d'ouverture et le juge en chef Brian Lennox de la Cour de justice de l'Ontario a fait une allocution bilingue sur l'importance de la *Charte* dans la société canadienne. Le programme en français comportait un atelier donné par le colonel Michel Drapeau et M^e Daniel Roussy sur les forces et les faiblesses de la *Loi canadienne anti-terroriste*; une présentation par Maxime Faille sur l'éthique médico-légale, les renseignements privés, la responsabilité professionnelle et le droit de la santé; une démonstration par le sergent Pierre Lauzon de la façon dont les cybercrimes sont commis et leur impact sur la société; et une table ronde sur les ressources en éducation juridique en français.

La directrice générale de l'AJEFO, M^e Sonia Ouellet, a pensé pendant des années à élaborer un institut estival de droit en français. Selon elle, « *L'accès aux ressources pédagogiques pour l'éducation juridique en français dans les salles de classe est très limité en Ontario. Avec l'appui du ministère de l'Éducation et la collaboration du ROEJ, nous avons pu offrir des outils pour la salle de classe aux enseignants francophones participants. Nous sommes heureux du résultat et sommes prêts à refaire l'expérience l'an prochain* ».

Le ROEJ élargira sa programmation francophone au cours des prochains mois, avec une chargée de projets francophone basée à Ottawa, Danielle Manton. Pour plus de détails, écrivez à dmanton@ojen.ca.



La bénévole Ruth Kaan discute avec Daniela Petretta, une participante de l'institut estival à Ottawa.

L'art des élèves à l'assaut des palais de justice de l'Ontario



La juge Jennifer Blishen et l'artiste Kaitlyn de 5^e année à l'institut de droit de la famille à Ottawa.

L'an dernier, les murs de huit palais de justice dans la province ont reçu des tableaux créés par des élèves de 5^e année dans le cadre du programme du ROEJ *Les arts dans les tribunaux*. Il s'agit d'un projet en collaboration avec Aide juridique Ontario conçu pour souligner l'engagement communautaire de façon

positive dans le système de justice et pour décorer les murs des palais de justice pour le plaisir de ceux et celles qui les visitent.

Le programme en est à sa troisième année, et les comités d'éducation juridique locaux et les administrateurs de tribunaux de la province se sont activés à organiser des cérémonies de vernissage à St. Catharines, Windsor, Sault Ste Marie, Ottawa et Barrie, pour ne nommer que celles-là. Ces cérémonies fournissent une occasion spéciale aux artistes en herbe et à leurs camarades de rencontrer les

bénévoles du secteur de la justice et de renforcer les liens entre ce secteur et le public en général. Les associations de droit locales sont devenues des commanditaires actifs en encadrant les affiches et en s'assurant qu'au cours des années des tableaux d'enfants enjoliveront les couloirs des palais de justice dans toute la province.



Le juge Terence Patterson avec l'artiste Hassan, l'enseignante de la 5^e année Mme José Turcotte et les camarades de classe de l'école L'Envolée à Windsor.

Journée *Invitons nos jeunes au travail !*

Établie en 1994, la journée *Invitons nos jeunes au travail !* est un programme d'envergure nationale de partenariat en éducation qui reçoit l'appui de chaque province et territoire au Canada. Plus de 1,5 million de jeunes Canadiens et Canadiennes et des dizaines de milliers de bureaux participent au programme depuis ces dix dernières années. Le programme permet aux élèves de 9^e année de passer la journée à explorer des options de carrière et de travail, et d'apprendre l'importance de l'éducation, des habiletés et de la formation.

En Ontario, le secteur de la justice saisit l'occasion pour montrer aux élèves ce que font les juges, les avocats, les greffiers, le personnel des tribunaux et les agents de sécurité. De nombreux tribunaux, cabinets et organismes juridiques ouvrent leurs portes aux élèves, en leur donnant des visites des installations, en leur expliquant les tâches quotidiennes et en répondant à leurs questions.

Dans les palais de justice, les représentants du secteur de la justice, y compris des juges, des juges de paix, des avocats de la Couronne et des avocats de la défense rencontrent les élèves, leur expliquent leur rôle et répondent à leurs questions sur le fonctionnement du système. Les visites peuvent comprendre également des salles d'audience et des démonstrations de procès et de détermination de la peine auxquelles les élèves participent, soit en observant, soit en jouant les divers rôles du secteur de la justice. À certains endroits, on incorpore même des « foires de l'emploi » dans la journée, pour donner aux élèves plus d'information sur les choix de carrières qui s'offrent à eux dans le secteur de la justice.

La journée *Invitons nos jeunes au travail !* aura lieu le 1^{er} novembre 2006. Visitez le site du ROEJ et celui de partenariat en éducation au www.takeourkidstowork.ca pour plus d'information sur la planification d'une activité et sur les activités qui se dérouleront dans les palais de justice de la province.

Nouvelle bourse de recherche en justice communautaire

La Fondation du droit de l'Ontario a récemment créé les bourses de recherche en justice communautaire, qui visent à faire venir dans les universités, les collèges et les écoles de droit de l'Ontario des leaders d'organisations d'intérêt public vouées à la réforme du droit, à la défense des droits ou au système de justice. Pendant une résidence de six mois, chaque « invité » aura la chance de faire de la recherche, d'enseigner et de faire du mentorat, et de mener des activités de leadership et de sensibilisation du public. Les candidats et candidates doivent démontrer comment leur bourse de recherche pourra transformer l'éducation juridique, la recherche juridique ou la réforme du droit en plus d'exposer la communauté académique hôte à des perspectives variées et distinctes sur le droit et le système de justice. Pour plus de détails, visitez le site de la Fondation du droit de l'Ontario au www.lawfoundation-on.org.



Portrait des partenaires du Réseau

Le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit de l'Ontario

Le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit de l'Ontario, formé des doyens et doyennes de chacune des six écoles de droit de l'Ontario, travaille pour assurer la poursuite de l'excellence de l'éducation professionnelle juridique dans la province.

Le Conseil travaille avec la profession, la magistrature, le gouvernement et le public sur l'éducation juridique dans les facultés de droit de l'Ontario. Il examine les questions entourant l'élaboration de programmes, la recherche juridique, le développement de l'emploi, le financement gouvernemental, les frais de scolarité et l'accessibilité. Grâce au travail des doyens et doyennes des facultés de droit de l'Ontario, les élèves continuent d'avoir la chance de participer activement à l'éducation juridique publique et de promouvoir l'accès à la justice.

Par le biais de la société d'aide juridique étudiante de Queen's, par exemple, les étudiantes et étudiants offrent des services aux résidents et étudiants à faible revenu. Dans le cadre du projet de droit correctionnel, les étudiants offrent aussi des conseils juridiques aux détenus des pénitenciers fédéraux de Kingston.

La faculté de droit de l'Université de Toronto a lancé le programme LAWS (Law in Action Within Schools) en 2005. Les membres de ce programme travaillent avec le Conseil scolaire de district de Toronto pour livrer un curriculum articulé autour du droit et de la justice aux élèves de deux écoles secondaires, en offrant aussi des programmes de mentorat et des encouragements aux élèves dont l'éducation postsecondaire est semée d'embûches.

Par l'entremise de l'école de droit d'Osgoode Hall à l'Université York, les étudiants et étudiantes participent à des travaux novateurs au sein du programme d'aide juridique communautaire et des services juridiques communautaires de Parkdale, en faisant la promotion de la justice sociale et du renforcement des communautés traditionnellement désavantagées. Le programme TOPSS (Teen Osgoode Program for Secondary Schools) amène aussi les étudiants d'Osgoode dans les écoles secondaires pour encourager les jeunes à risque et leur offrir du mentorat.

Pour plus de renseignements sur les activités d'éducation juridique publique qui sont organisées dans les écoles de droit de l'Ontario, veuillez consulter leur site web individuel.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario



Le ministère de l'Éducation de l'Ontario est responsable de l'éducation dans les écoles élémentaires et secondaires financées par le public en Ontario. Il entend promouvoir un système d'éducation fort et dynamique, centré sur des objectifs de haut niveau de rendement étudiant et de confiance du public dans l'éducation publique.

Le ministre de l'Éducation définit les politiques sur l'évaluation des élèves, élabore des programmes et fournit du financement aux conseils scolaires aux fins de l'instruction scolaire et pour bâtir et entretenir les écoles. Le ministère a aussi le rôle d'identifier et d'appuyer un enseignement efficace, des pratiques d'apprentissage et d'évaluation, et d'engager les élèves, les familles et les communautés dans la création d'un milieu propice à l'apprentissage.

Cette année, le ministère s'est associé au ROEJ pour rendre possible le tout premier institut de droit en français pour les enseignants qui a eu lieu à l'Université d'Ottawa le 23 août. La direction des politiques et programmes d'éducation en langue française du ministère a joué un rôle crucial dans la promotion de cet événement auprès des conseils scolaires de langue française et en facilitant la participation des enseignants et enseignantes francophones provenant de partout en Ontario.

Le ministère a récemment augmenté le nombre de journées d'activité professionnelle afin de permettre davantage de partenariats et d'occasions importantes pour élargir les activités de perfectionnement professionnel. Dès septembre 2006, deux journées d'activité professionnelle additionnelles seront consacrées aux habiletés des enseignants à aider les élèves à améliorer leurs compétences en littératie et en numératie, et à réussir leur passage de l'élémentaire au secondaire, en milieu d'emploi ou aux études postsecondaires. Les priorités majeures du ministère comprennent la mise en œuvre de la politique d'aménagement linguistique, une stratégie pour la réussite des élèves/apprentissage jusqu'à 18 ans, l'éducation autochtone et des écoles plus sécuritaires.

Le ministère est fier de travailler avec des organismes comme le ROEJ pour bâtir sur le curriculum existant et sur les ressources disponibles aux enseignants des cours de droit et de citoyenneté. Pour de plus amples détails sur ses programmes et ses politiques, visitez le site web du ministère au www.edu.gov.on.ca.

Le symposium étudiant de la Journée du droit du ROEJ 2006

Par Imogen Whittaker, élève de 12^e année en droit au West Toronto Collegiate Institute

Il est rare que les élèves aient l'occasion d'interagir avec des professionnels juridiques, de partager et de discuter avec eux leurs opinions sur les libertés civiles canadiennes et la démocratie. Le 3 avril, cependant, plus de 350 élèves du cours de droit des conseils scolaires publics et catholiques du district de Toronto se sont réunis à l'école Central Technical et ont vécu cette occasion lors du symposium annuel étudiant de la Journée du droit du ROEJ. Le thème de cette année était : « Démocratie, diversité, liberté ».

La matinée a commencé avec une communication fascinante de Alan

Fundamental Freedoms », M. Borovoy a discuté des restrictions aux libertés fondamentales qui doivent être faites de façon démocratique, équitable et sans discrimination. Il a discuté de l'équilibre qui doit être atteint entre les droits fondamentaux de certaines personnes et ceux des autres, et en quoi il est important, dans une société démocratique, que ce soit fait avec une considération égale malgré les différences de « races, de croyances, de couleurs, de sexes, de richesses, de talents et d'habiletés ».

Après le discours de M. Borovoy, les élèves ont pris part à deux séances



Un enseignant en droit aide les élèves à s'inscrire aux séances du symposium.

Borovoy, conseil général de l'Association canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles. M. Borovoy a parlé de liberté et d'égalité pour tous les Canadiens, et de la façon dont ces principes démocratiques s'appliquent aux lois canadiennes, ou plutôt, comment les lois s'appliquent à ces principes. À partir de notions élémentaires sur les libertés civiles et la démocratie dans « *The Fundamentals of Our*

de soixante-dix minutes qu'ils ont choisies parmi une variété de sujets d'actualité juridique. Les thèmes comprenaient la légalisation de la marijuana, le débat constant sur le suicide assisté et les droits des minorités, questions qui sont, sans équivoque, inséparables du droit canadien. Ces séances ont été d'un apport précieux pour les élèves présents, car elles leur ont fourni l'occasion de discuter de leurs opinions sur ces thèmes d'actualité avec des professionnels de l'appareil judiciaire. Les avocats et les juges ont partagé leurs expériences juridiques portant sur des sujets divers avec la vingtaine d'élèves de chaque forum, et ont animé des débats sur des

Il est important pour les élèves d'assister à des événements comme ce symposium afin d'observer le processus du droit canadien et voir comment il tient compte des droits individuels et les limite dans une société démocratique.

sujets du droit pertinents pour la jeunesse canadienne.

Il est important pour les élèves d'assister à des événements comme ce symposium afin d'observer le processus du droit canadien et voir comment il tient compte des droits individuels, et les limite dans une société démocratique. Et pour les nombreux élèves qui seront les avocats, les juges et les politiciens de demain, cette expérience a été source de conseils critiques sur les carrières de la part de professionnels réputés qui ont vécu et observé de près les mécanismes de la loi. Cependant, le symposium sur le droit profite aussi aux élèves qui ne poursuivront pas une carrière dans la profession juridique puisque les droits de chaque personne sont affectés par la loi, et qu'il revient à tous les citoyens canadiens de comprendre les questions d'équilibre auxquelles oblige une société démocratique pour assurer la protection de nos libertés fondamentales.

Présentation du personnel du ROEJ

Le ROEJ a récemment accueilli les chargées de projets Julie Kon Kam King, Meghan Meisters et Danielle Manton. Le ROEJ souhaite un bon retour à la chargée de projets Sarah Pole, qui revient d'un congé de maternité, et félicite la directrice générale, Sarah McCoubrey, et l'administratrice financière et adjointe générale du ROEJ, Nadine Demoe, pour leur premier anniversaire dans l'organisation.

Sarah McCoubrey, **Directrice générale**

smccoubrey@ojen.ca

Avocate de formation, Sarah travaille de près avec les membres du Conseil d'administration du ROEJ, les comités régionaux et les partenaires de Réseau afin d'élaborer de nouveaux projets pilotes et d'élargir les programmes de sensibilisation en éducation juridique dans toute la province. Elle fait la promotion de l'éducation juridique au niveau provincial et national tout en gérant l'organisation.



Julie Kon Kam King, **Chargée de projets**

jking@ojen.ca

Avocate de formation, Julie est le contact principal pour les programmes de prise de contact des immigrants et pour les activités des régions du centre-sud, centre-ouest et du sud-ouest de l'Ontario. Julie supervise également les événements de la Journée du droit, les *Arts dans les tribunaux*, les arrêts faisant autorité, le bulletin, les communications externes et la distribution des ressources en éducation à la citoyenneté de 10^e année.



Sarah Pole, **Chargée de projets**

spole@ojen.ca

Avocate de formation, Sarah Pole est la personne principale qui gère les initiatives concernant les jeunes à risque et les activités des régions du Centre-Est et de Toronto. Elle facilite également les procès simulés, le Grand Débat, le prix des juges en chef, l'observation de juges et le site web du ROEJ et sa banque de données.



Danielle Manton, **Chargée de projets**

dmanton@ojen.ca

Avocate de formation, Danielle s'est joint au ROEJ après avoir coordonné pendant de nombreuses années les programmes d'éducation pour les nouveaux avocats. Elle travaille à Ottawa et coordonne la programmation pour la communauté francophone et gère les activités pour la région de l'Est. Danielle travaille de près avec le personnel de l'AJEFO, partenaire de Réseau.



Meghan Meisters, **Chargée de projets**

mmeisters@ojen.ca

Meghan amène au ROEJ son expérience en travail juridique communautaire. Elle sert de contact pour la programmation s'adressant aux jeunes autochtones et pour les activités dans les régions du nord-est et du nord-ouest de l'Ontario. Meghan gère aussi les programmes *Adoptez une école*, les instituts estivaux de droit, les arrêts décisifs, les réseaux postsecondaires, les bulletins d'actualités et les listes de courriels.



Nadine Demoe, **Administratrice financière et adjointe générale**

ndemoe@ojen.ca

Apportant au ROEJ son expérience dans le secteur de l'administration sans but lucratif, Nadine supervise la réception du ROEJ, gère le bureau et la comptabilité. Nadine coordonne également toutes les réunions et supervise la distribution des ressources du ROEJ.



N'hésitez pas à contacter le bureau du ROEJ pour parler au personnel et en savoir plus sur nos programmes et nos projets, ou visitez le site web du ROEJ.

Babillard de Salle d'audience et salle de classe

Nos meilleurs vœux à **Julie Petruzzellis** qui a quitté le ROEJ pour devenir pompière au département des incendies de Toronto. Julie a fait des contributions importantes durant les premières années du ROEJ, surtout auprès des jeunes autochtones et des jeunes à risque et elle manquera aux membres du conseil d'administration, du personnel et aux nombreux bénévoles du ROEJ qui ont travaillé avec elle dans toute l'Ontario.

Le ROEJ félicite un des membres du réseau, **l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO)** pour son déménagement réussi dans ses nouveaux bureaux du 214 chemin Montréal à Ottawa, (613) 842-7462, www.ajefo.ca

La **Business Educators' Association (OBEA)** est la nouvelle recrue du réseau du ROEJ. Les administrateurs du ROEJ souhaitent la bienvenue à **Agri Mete**, le représentant de l'OBEA au réseau.

Félicitations au membre fondateur du conseil d'administration, **le juge Ted Ormston**, qui a investi son nouveau poste de président de la Commission du consentement et de la capacité. Le ROEJ se réjouit que le juge Ormston maintienne son engagement envers les projets d'éducation juridique.

Félicitations à **Ann Merritt**, membre du conseil du ROEJ, pour sa récente nomination comme sous-procureur général adjointe, Division des services aux tribunaux, ministère du Procureur général.

Elizabeth Goldberg, membre fondateur du conseil d'administration, a récemment reçu le prix Améthyste pour ses réalisations de fonctionnaire en reconnaissance de son leadership exceptionnel comme avocate en chef à la Direction du droit constitutionnel du ministère du Procureur général.

Le prix Sidney B. Linden d'Aide juridique Ontario a été décerné à **Paul D. Copeland** pour sa contribution majeure visant à aider les personnes à faible revenu en Ontario, pour son travail de militant envers l'aide juridique et pour ses efforts envers un meilleur accès à la justice.

La présentatrice du cours d'été sur le droit de 2006 du ROEJ, **Patricia DeGuire**, a reçu le prix Lincoln Alexander du Barreau du Haut-Canada de cette année pour son travail en justice sociale et pour son appui aux droits à l'égalité et à l'éducation juridique publique.

Le ROEJ remercie **le Barreau du Haut-Canada** pour ses **dons de codes criminels** qui ont suivi le Cours de formation professionnelle de cette année. Le ROEJ distribuera presque 1 000 codes criminels dans les classes de la province au cours des prochaines semaines.

Parmi les nouvelles ressources du ROEJ sur le web, on retrouve des textes sur le système de justice comme **Alors, on veut être juge ?** et des informations à jour sur **l'écharpe des magistrats** et **les armoiries**. De nouveaux procès et détermination de la peine simulés peuvent également être consultés, y compris la trousse sur le procès simulé **R. c. Jones**, **le guide des participants aux procès simulés**, **les scénarios de détermination de peine d'autochtones**, un **survol d'une détermination de peine simulée** et **le procès simulé Kawaskimhon**. On trouve de nouveaux textes de droit autochtone sous la section des liens.

Survol des récents événements et des activités à venir

Les cours d'été sur le droit du ROEJ pour les enseignants du secondaire ont eu lieu à Ottawa le **23 août** et à Toronto les **29 et 30 août**. Les textes des cours sont disponibles sur le site du ROEJ au www.ojen.ca.

La **Public Legal Education Association of Canada (PLEAC)** a tenu son congrès annuel sur le thème **Bâtir la capacité de la communauté : travailler ensemble pour améliorer l'accès à la justice**, du **30 mai au 2 juin** à Canmore, Alberta.

Inscrivez la Journée du droit de 2007 à vos calendriers. Les activités auront lieu du **16 au 20 avril** en Ontario. La Journée du droit tombe sur le **17 avril** et le thème de cette année sera **La liberté**.

La prochaine réunion des membres du réseau du ROEJ aura lieu le **18 octobre**.

La Journée *Invitons nos jeunes au travail!* sera célébrée dans tout l'Ontario le **1^{er} novembre**. Pour savoir comment planifier une activité locale, consultez le site web du ROEJ.

Le congrès d'automne de l'**Ontario Business Educators' Association** aura lieu le **4 novembre**. Visitez www.obea.on.ca pour en savoir plus.

Le congrès annuel de l'**Ontario History and Social Science Teachers' Association** aura lieu les **3 et 4 novembre**. Visitez www.ohassta.org pour en savoir plus.

Le congrès de l'**Ontario Principals' Council** aura lieu du **16 au 18 novembre**. Visitez www.principals.on.ca pour en savoir plus.

Parmi les activités de l'automne du Service d'équité du Barreau du Haut-Canada, on compte celle pour la Semaine pour l'intégration des personnes handicapées, le **25 octobre** et celle pour la Journée Louis Riel, le **16 novembre**. Pour en savoir plus, contactez Rudy Ticzon, conseiller en politique et en éducation communautaire, au 416-947-3314 ou à rticzon@lsuc.on.ca.

Liens intéressants

Le *Civics Channel* www.civicschannel.com

Dans son énoncé de mission, le *Civics Channel* déclare que la citoyenneté canadienne est en crise. Le *Civics Channel* est un organisme à but non lucratif et non partisan consacré à l'appui de la recherche, à l'enseignement et à l'apprentissage dans le domaine de la citoyenneté et de la société, de la politique, des droits de la personne et du système de justice. « C'est en partie à cause du manque d'éducation à la citoyenneté, poursuit-on, que les Canadiens et Canadiennes de moins de 25 ans votent en très petits nombres. »

Le *Civics Channel* propose *Civics Canada*, un manuel entièrement en ligne sur la citoyenneté, approuvé pour les écoles, ainsi que des activités, des ressources et de l'information sur les droits et les devoirs des citoyens. Centré sur l'éducation à la citoyenneté dans les classes, l'organisme vise l'amélioration de l'apprentissage et de l'enseignement en éducation à la citoyenneté par le biais de programmes novateurs qui encouragent la pensée et la recherche critiques et une participation active du citoyen.

Le *Civics Channel* travaille pour renverser la tendance selon laquelle les jeunes Canadiens votent de moins en moins, et pour contrer leur indifférence envers la politique et le système de justice. Grâce à des programmes de rencontres avec des députés et des bénévoles, les élèves sont renseignés sur l'importance et le pouvoir de la participation civique. « Le programme de sensibilisation aux élections comprend des activités en ligne et sur le terrain pour les élèves de 5^e à 12^e année afin de les informer sur les processus de scrutin et d'élections. Les activités sont directement liées au programme d'études sociales, de langues et de mathématiques. »

Le *Civics Channel* aide à produire Canadawiki, un portail de renseignements où les élèves partagent leurs connaissances sur leurs communautés.

Pour participer ou pour en savoir plus sur le *Civics Channel*, visitez le site web www.civicschannel.com.

Le projet *Telejustice* www.nanlegal.on.ca

Le site web pour poser des questions directement aux avocats est le premier volet d'un projet liant le centre de services juridiques Nishnawbe-Aski (NALSC) et *ProBono Law Canada* qui vise à fournir de l'appui juridique gratuit aux membres de la nation Nishnawbe-Aski (NNA) dans le nord-ouest de l'Ontario.

Également connu sous le nom de *Telejustice*, ce projet est unique en ce qu'il utilise des avocats bénévoles pour fournir des conseils et des renseignements juridiques par l'Internet. En ce moment, le site web est un site interactif de questions et de réponses en ligne qui permet aux travailleurs juridiques communautaires du NALSC de soumettre des questions aux avocats bénévoles. Ces derniers répondent ensuite de façon anonyme.

Les travailleurs peuvent poser des questions sur les contrats d'emploi, sur les problèmes de propriétaire et de locataires, sur le droit des consommateurs, sur des questions juridiques concernant les personnes âgées, sur le droit administratif et sur les testaments et les procurations. Le NALSC cherche à recruter de nouveaux avocats bénévoles qui pourront répondre aux questions sur le droit pénal, la justice pour les jeunes, les droits des autochtones et sur les traités, et les infractions impliquant des armes à feu.

Ce nouvel outil est une bonne façon d'améliorer l'accès à la justice pour les communautés du Nord, qui sont pour la plupart très isolées. De nombreuses communautés de la NNA ne voient pas d'avocats sauf le jour même d'une comparution et les jours d'audience à l'avance. Dans plusieurs cas, les besoins juridiques des populations vivant en réserve sont uniques. Même si ce site web n'est encore accessible qu'aux travailleurs juridiques communautaires, nous espérons finir par l'offrir au public.

Au cours des prochains mois, le projet *Telejustice* passera au deuxième volet pour offrir des renseignements juridiques sous forme de diffusion sur le web et de téléconférences pour les travailleurs juridiques communautaires. Ceux-ci recevront de la formation des avocats bénévoles sur de nombreuses questions juridiques pertinentes à leurs communautés. Le projet produira aussi des fiches d'information et des dépliants qui seront distribués aux communautés de la NNA.

Pour en savoir plus, contactez Claudia C. Belda, agente d'éducation juridique et de communications, au 1-807-622-1413 ou visitez le www.nanlegal.on.ca.



OJEN | ROEJ

ONTARIO JUSTICE EDUCATION NETWORK
RÉSEAU ONTARIEN D'ÉDUCATION JURIDIQUE

Le **ROEJ** est une tribune qui permet à des organisations et personnes clés de divers secteurs, notamment ceux de la justice et de l'éducation, de travailler sur une base de collaboration à des projets visant à aider le public à mieux comprendre notre système de justice. Sa structure est constituée de quatre éléments : le personnel, le réseau, un conseil d'administration et quatre comités permanents.

Vision :

Une société civile par l'éducation et le dialogue.

Mission :

Le ROEJ a pour mission de promouvoir la compréhension, l'éducation et le dialogue afin de soutenir un système de justice efficace et ouvert.

Objectifs :

1. Aider le public à mieux connaître le système de justice et les défis auxquels il fait face.
2. Défendre et encourager les valeurs d'un système de justice public, transparent et accessible par l'intermédiaire de la recherche et de l'éducation.
3. Encourager le dialogue entre le public et les membres du système de justice.
4. Élaborer et coordonner des programmes de vulgarisation et d'éducation juridiques et les offrir aux élèves et au reste de la population.

Poste-publications n° de la convention :
40907017

En cas de non-livraison à une adresse canadienne, retourner à :
Réseau ontarien d'éducation juridique
Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2N6
Tél. : 416 947 5273
Télé. : 416 947 5248
ojen@lsuc.on.ca

Salle d'audience et salle de classe est aussi disponible sur www.ojen.ca

Si vous voulez nous faire parvenir une demande d'exemplaires ou un avis concernant des événements à venir, un changement d'adresse ou un document susceptible d'intéresser les membres et bénévoles du ROEJ ou encore si vous désirez nous faire part de vos commentaires sur notre bulletin, veuillez communiquer avec Meghan Meisters, chargée de projets, à mmeister@ojen.ca.

Courtrooms & Classrooms is also available in English.

Réseau

Le Réseau est un forum de collaboration qui sert à communiquer et à faciliter les liens entre les participants au système de justice, les éducateurs, les représentants communautaires et d'autres qui ont un intérêt dans les activités d'éducation juridique publique. Le Réseau joue un rôle consultatif auprès du Conseil du ROEJ et de sa directrice générale. Les participants comprennent :

Le juge en chef de l'Ontario (*président*) – *L'hon. Roy McMurtry*

La juge en chef de la Cour supérieure de justice – *L'hon. Heather Forster Smith*

Le juge en chef de la Cour de justice de l'Ontario – *L'hon. Brian Lennox*

Le ministre de la Justice et Procureur général du Canada – *représenté par Karen Bron*

Le sous-procureur général de l'Ontario – *Murray Segal*

Le sous-ministre de l'Éducation – *Dr. Ben Levin*

Le président de la Fondation du droit de l'Ontario – *Larry Banack*

Le trésorier du Barreau du Haut-Canada – *Gavin MacKenzie*

Le président de la Société des plaideurs – *Michael Barrack*

Le président de l'Association des bâtonniers de comtés et districts – *représenté par Patricia Meehan*

Le président de l'Association du barreau de l'Ontario – *James Morton*

L'ombudsman de l'Ontario – *André Marin*

La présidente d'Aide juridique Ontario – *Janet Leiper*

Le président de l'Ontario History & Social Science Teachers' Association – *Allan Hux*

La directrice générale de Community Legal Education Ontario – *Julie Mathews*

La directrice de l'éducation de la Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles – *Danielle McLaughlin*

Le directeur général de l'Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario – *Lenny Abramowicz*

L'Institute for Catholic Education – *représenté par Angelo Bolotta*

L'Ontario Principals' Council – *représenté par Blair Hiltz*

La directrice générale de l'Ontario Federation of Indian Friendship Centres – *Sylvia Maracle*

Le ESL/ELD Resource Group of Ontario – *représenté par Neil McGrath*

Le Conseil des doyens et doyennes des facultés de droit de l'Ontario – *représenté par Patrick Monahan*

La directrice générale de l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants – *Debbie Douglas*

La présidente de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario – *Louise Hurteau*

L'Ontario Business Educators' Association – *représentée par Agi Mete*

Conseil d'administration

L'hon. Fran Kiteley, *Cour supérieure de justice (présidente)*

L'hon. Nancy Kastner, *Cour de justice de l'Ontario*

John Kromkamp, *conseiller juridique principal, Cour d'appel de l'Ontario*

Ann Merritt, *sous-procureur général adjointe, Division des services aux tribunaux, ministère du Procureur général*

Ginette Plourde, *directrice, direction des programmes et politiques de l'éducation en langue française, ministère de l'Éducation*

Lorne Sossin, *administrateur, Fondation du droit de l'Ontario*

Allan Hux, *Ontario History & Social Science Teachers' Association*

Patricia Hatt, *administratrice, Community Legal Education Ontario*

Sherry Cameron-Stobie, *Aide juridique Ontario*

Marion Boyd, *conseillère, Barreau du Haut-Canada*

Angelo Bolotta, *membre, directeur, Cardinal Carter Academy for the Arts*

Comités permanents

Organisation et développement – *présidente* : L'hon. Fran Kiteley

Programmes – *président* : Allan Hux

Financement – *présidente* : Pat Hatt

Communications – *président* : John Kromkamp

Personnel

Sarah McCoubrey – *directrice générale*

Sarah Pole – *chargée de projets*

Julie Kon Kam King – *chargée de projets*

Meghan Meisters – *chargée de projets*

Danielle Manton – *chargée de projets*

Nadine Demoe – *administratrice financière et adjointe générale*



Le ROEJ est financé par des subventions de la Fondation du droit de l'Ontario et de la Fondation Trillium de l'Ontario
Numéro de don de charité : 85548 9134 RR0001

